

ATOUT NOYELLES

#14
mai
2024

Magazine municipal d'informations de Noyelles-les-Vermelles



Suivez l'actualité en direct
www.noyelles-les-vermelles.fr
Facebook Ville de Noyelles-les-Vermelles



Sommaire

Coup de cœur

- Le budget 2024 voté à l'unanimité..... 4

Pour votre bien-être

- Une nouvelle désherbeuse à brosses métalliques pour les agents des services techniques. 06
- Nettoyage de Printemps, une belle mobilisation..... 07

Le coin des mômes

- Un super séjour à la neige..... 08
- Mobilisation contre la fermeture d'une classe..... 09
- Accueils de loisirs : toujours plus pour passer de bons moments..... 10
- Sorties offertes pour les mercredis récréatifs..... 12
- Ça roule pour les CM1 !..... 12
- Paillettes et confettis pour le carnaval ! 13
- Place à la gourmandise pour Pâques..... 14

Moments de partage

- La fête des grands-mères au club..... 16
- Une tiny-house à Noyelles..... 16
- Les nouveaux noyellois salués..... 17
- Les crayons ressortis pour la dictée..... 18
- Visite à Amiens avec la bibliothèque..... 19
- Premier festival du jeu..... 20
- Succès pour la marche printanière..... 20

Ça bouge à Noyelles

- Loto organisé par la MJC le 4 février..... 21
- Carnaval au RAM du SIVOM de l'Artois le 14 février..... 21
- Soirée années 80's de l'ASN le 9 mars..... 21
- Salon créatif par Détente et Créativité le 17 mars..... 21
- Les associations noyelloises se mobilisent !..... 22
- Concert de Printemps pour l'harmonie..... 22

Atout flashes

- Mais que fait la Police !..... 23
- De la crèche à l'école maternelle..... 23
- Le tour des 100 communes..... 23
- Et pourquoi pas l'hypnose ?..... 24
- Un noyellois devient conseiller immobilier..... 25
- Participez à l'aménagement de VOTRE territoire avec le PLUiH..... 26
- Commémorer pour se souvenir..... 27
- Les enfants à l'écoute de Louis..... 28
- Avec la fermeture du réseau cuivre, il faudra passer à la fibre..... 29

Expressions Politiques..... 30

Noyelles pratique..... 31

ATOUT NOYELLES

Magazine municipal d'informations de Noyelles-les-Vermelles

#14 - MAI 2024

Service Communication
Mairie - 64 avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. 03 21 61 38 38
mairie@noyelleslesvermelles.fr

Directeur de la publication
Bruno TRACHÉ

Rédaction - Infographies
Photographies - Réalisation
Service Communication :
C. Parmentier,
Élus, services et associations

Impression : Imp. ECHTER
Tirage 1 100 exemplaires
Dépôt légal à parution.





Le budget d'une collectivité territoriale se divise traditionnellement en une « section de fonctionnement », dédiée aux charges courantes, et une « section d'investissements », avec un ensemble de dépenses et de recettes pour chaque section.

La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité, dont bien sûr les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général (la facture d'électricité de la mairie,

par exemple), les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette.

La section d'investissement, quant à elle, recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent notamment les dotations et subventions de l'État, ainsi qu'une capacité d'« autofinancement » lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

C hères Noyelloises, chers Noyellois,

Cela me fait plaisir de vous dévoiler les prévisions budgétaires pour l'exercice financier de 2024 en tant qu'adjoint aux finances.

Ce budget est le résultat du travail coordonné du personnel communal et des membres de la majorité du conseil municipal qui ont collaboré pour établir les priorités et orientations de la nouvelle année.

Avant de vous présenter les faits, je tiens à vous faire part du contexte particulier dont nous avons dû tenir compte dans l'élaboration de ce budget. L'année 2023 aura été marquée, encore une fois, par une forte hausse du coût de la vie. Cette situation a un impact important sur les prix de tous les biens et services que nous consommons (augmentation de l'électricité, carburant, etc).

Je tiens à souligner que malgré ce contexte difficile, les travaux de préparation du budget se sont déroulés rondement et dans un esprit de collaboration avec l'ensemble du conseil municipal. Ce n'est pas le fruit du hasard si je suis en mesure de vous présenter, encore cette année, un budget cohérent et bien équilibré, c'est grâce à un excellent travail d'équipe.

Dans ces circonstances je suis ravi de pouvoir vous annoncer qu'il n'y aura pas d'augmentation de la taxe foncière communale ! Comme promis lors de notre campagne électorale.

Philippe BOULERT
1^{er} adjoint au Maire
en charge des finances,
des ressources humaines
et de l'urbanisme



Le budget 2024 voté à l'unanimité

Lors du conseil municipal du 12 avril 2024 le budget primitif 2024 a été adopté à l'unanimité. Un travail complexe pour les services municipaux et les élus qui ont la volonté de préserver la qualité des services publics proposés aux noyelloises et noyellois, mais qui doivent faire face au coût exorbitant de l'inflation.

Sans notre rigueur budgétaire, l'inflation menacerait l'équilibre de nos finances.

Même dans les petites communes, l'inflation a un fort impact sur les finances publiques. Elle entraîne une augmentation des dépenses de fonctionnement notamment pour les dépenses d'énergie, de restauration scolaire, les dépenses du personnel (revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, augmentation du SMIC...).

Or, les recettes de fonctionnement n'ont pas suivi cette hausse. En effet, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter le prix de ses services, tout en maintenant la qualité de ses prestations.

De plus, les dotations de l'État stagnent depuis plusieurs années.

Pas d'augmentation de la taxe foncière à Noyelles-les-Vermelles.

Dans de nombreuses villes, le choix a été fait d'augmenter la taxe foncière, seul levier des collectivités locales pour ajuster leur budget depuis la disparition de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle.

Les élus noyellois ont fait le choix de limiter au maximum les dépenses de fonctionnement. C'est pourquoi les dépenses des services sont justifiées, les devis comparés... Les bâtiments communaux sont au maximum entretenus en régie, par nos services techniques. Les projets sont pensés à long terme avec des ajustements de calendrier si nécessaire. Les services font aussi appel à différents organismes pour tenter d'obtenir les subventions possibles.

Au sein du budget municipal, la section de fonctionnement correspond aux recettes et aux dépenses d'activités des services communaux.

La section d'investissement correspond aux recettes et aux dépenses à moyen ou long terme pour le patrimoine communal.

En amont du vote du budget, les membres élus des commissions permanentes, accompagnés des responsables des services municipaux ont travaillé à l'élaboration de leur projet de budget pour l'année à venir.

Pour l'année 2024, le budget communal s'élève à 5 450 368 €.

3 944 876 € SONT INSCRITS AU BUDGET DE CETTE ANNÉE CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES :

3,74 % CHARGES FINANCIÈRES ET EXCEPTIONNELLES
(intérêts, dotation d'amortissement...)

5,71 % AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
(indemnité, cotisation retraite, formation, subvention aux associations)

CHARGES GÉNÉRALES : 23,98%

(eau, énergies, carburants, alimentation, fournitures, entretien et réparations, fête et cérémonies, transport...)

PRÉLÈVEMENT AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 25,25%

CHARGES DE PERSONNEL : 41,32%
(salaires, indemnités, cotisations et assurances...)

INVESTISSEMENT 2024 : 1,50 MILLION D'EUROS, DONT :

**RÉHABILITATION
DE L'ANCIEN
LOGEMENT DE
FONCTION RUE
HENRI PIQUART
ET DE L'ANCIEN
GARAGE MOLIN
RUE DES
RÉSISTANTS
88 000€**

(SUR UN TOTAL DE 180 000 €
PRÉVUS SUR 3 ANS
DEPUIS 2023)



10 000 €
**RÉHABILITATION DES
SANITAIRES DE L'ÉCOLE
PRIMAIRE PIERRE BAUDEL**
(plomberie, cuvettes, peinture)
ET REMPLACEMENT DU PORTAIL



378 000 €
**TRAVAUX RUE PIQUART ET
RUE DE SAINT EXUPÉRY**
(prévus sur deux exercices)

8 000 €
NETTOYAGE DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE

79 000 €
**RÉNOVATIONS
ÉNERGÉTIQUES**

L'installation
d'éclairages LED se
poursuit (éclairage
public, salle des
sports, mairie...)



Une nouvelle désherbeuse à brosses métalliques pour les agents des services techniques.

La météo capricieuse de ce début d'année a favorisé la pousse des mauvaises herbes partout dans la commune.

Afin de faciliter et accélérer les tâches de désherbage réalisées par les agents des services techniques, la commune a investi dans une désherbeuse mécanique. Cette machine, dotée de

brosses métalliques, permet aux services techniques de nettoyer les caniveaux, les trottoirs, les surfaces enrobées en général, mais aussi de nettoyer les mousses ou les adventices.



Sur le parking de l'école, situé dans le fond de la rue Henri Piquart, ce sont 30 tonnes de concassé de schist rouge qui ont été déversés. Ils ont été répartis à la main par les agents des services techniques.

" Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités territoriales ont l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires.

L'entretien de notre territoire se fait à l'aide de différentes méthodes alternatives selon le type de revêtement : utilisation d'un désherbeur thermique, des binettes, arrachage manuel et maintenant d é s h e r b e u s e mécanique à brosses métalliques...

Toutefois, les mesures que nous prenons ne peuvent donner entière satisfaction qu'avec la participation des nyoellois.

Le désherbage, le balayage des feuilles et autres détritux sont aussi de votre responsabilité !"

*Jean-Pierre Compagnon
adjoint en charge
des travaux,
du cadre de vie
et de l'environnement*

Nettoyage de Printemps, une belle mobilisation.

Une quarantaine de Noyellois de tous âges se sont mobilisés le 23 mars dernier pour ramasser les détrituts en tous genres.

Avec l'arrivée du Printemps, c'est la nature qui reprend des couleurs.

Malgré une météo maussade, la mobilisation des élus et des noyellois permet, deux fois dans l'année, de maintenir notre commune,

les sentiers, parcs et chemins cavaliers beaux et propres pour le plaisir de tous.

De nombreux détrituts et encombrants ont une nouvelle fois été ramassés. Merci à tous pour votre mobilisation.



Prendre soin de la commune : un geste écocitoyen

Garder la commune propre, conserver un cadre de vie agréable et préserver l'environnement et sa biodiversité est l'affaire de tous.

Nous appelons deux fois par an, au printemps et à l'automne, les noyellois à se mobiliser pour entretenir l'espace public, maintenir la commune propre et accueillante pour le plaisir de tous.

La municipalité s'assure de permettre à chacun de pouvoir déposer ses détrituts dans des poubelles, il y en a dans tous nos espaces verts ouverts au public.

La venue, plusieurs fois dans l'année, de la déchetterie mobile de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay doit aussi permettre à chacun d'y déposer ses encombrants. Notez-le, la déchetterie mobile sera présente sur le parking de la salle des sports le 8 novembre prochain.

Un super séjour à la neige.

La municipalité a de nouveau proposé aux élèves de CE2, scolarisés ou non dans la commune, de goûter aux joies de la montagne en hiver. Une première pour de nombreux petits noyellois.

Du 24 février au 3 mars, 20 petits noyellois ont découvert la station village d'Albiez-Montrond au Sud de la Savoie pendant une semaine.

Une première longue séparation avec les parents pour certains, apaisée par la présence de notre animateur sportif municipal, Grégory, bien connu des enfants pour son accompagnement régulier des activités sportives scolaires.

Les enfants ont pu découvrir le ski alpin, la vie en collectivité, mais aussi les veillées, les sorties à moto-neige, les igloos et la raclette de montagne !

Ce sont les bénéfices du repas Tartiflette, organisé par le Comité des Fêtes en janvier, qui ont permis ces quelques extras, très appréciés par les petits noyellois.

Tous sont revenus avec de merveilleux souvenirs de leur séjour au chalet La pierre aux fées situé à 900 km de Noyelles-Les-Vermelles.

À leur retour à Noyelles, le comité des fêtes leur a offert une peluche à l'effigie d'un chien Husky.



Le saviez-vous ?

Sur un séjour à 760€, il restait 300€ à la charge des familles. La commune a en effet pris à sa charge les 460€ restants par enfant.

Le paiement échelonné, proposé par Aroéven, l'organisateur du séjour, a également permis des facilités de paiement.

Mobilisation contre la fermeture d'une classe.

La municipalité, les parents d'élèves élus et les parents des petits noyellois se sont mobilisés contre la fermeture d'une classe à l'école Pierre Baudel.

L'école Pierre Baudel, dont la maternelle et la primaire ont fusionné en septembre 2021, compte aujourd'hui 11 classes : 4 en maternelle et 7 en primaire, pour un total de près de 260 élèves.

Cette école fait, depuis toujours, l'objet de toutes les attentions de la municipalité. Les investissements qui y sont faits chaque année au profit des élèves, du personnel éducatif et du personnel municipal prouvent la volonté de la ville, aux côtés des parents d'élèves et des enseignants, de permettre aux petits noyellois d'apprendre sereinement, avec les moyens humains et matériels nécessaires.

Nous tenons à ce que les petits noyellois bénéficient des meilleures conditions d'apprentissage possible.

Or, nous avons appris avec stupeur

l'intention de l'Éducation nationale de fermer une classe de l'école primaire pour septembre 2024, alors même que les effectifs totaux de l'école augmenteraient.

Malgré la forte mobilisation des parents d'élèves, pendant plusieurs jours, la présence des élus noyellois, le relais de la situation locale par les médias, le soutien et la présence de M^{me} Apourceau-Poly, Sénatrice, et de M. Elazouzi, Conseiller Régional, la décision de la fermeture d'une classe a été actée par l'Éducation nationale.

La mobilisation des élus reste intacte, dans l'intérêt des élèves et pour favoriser leur épanouissement au sein de notre école, nous procéderons à la rentrée de septembre à un décompte des élèves espérant ainsi, dans un dernier élan, pouvoir les faire revenir sur leur décision de fermeture de classe.



Accueils de loisirs : toujours plus

Proposés aux petits noyellois et aux enfants de l'extérieur pendant les vacances scolaires, les centres de loisirs accueillent toujours plus d'enfants.

Les enfants partagent de bons moments pendant les diverses activités proposées, que ce soit pendant les vacances d'hiver ou de Printemps



s pour passer de bons moments.



Sorties offertes pour les mercredis récréatifs.

Une quinzaine d'enfants sont accueillis les mercredis dans les locaux de la garderie périscolaire.

Comme avant chaque période de vacances scolaires, les petits noyellois dont les parents travaillent ont pu profiter d'une sortie.

Une séance de cinéma a été offerte en février et ils ont pu assister à une représentation du cirque présent à Noyelles au printemps.



Ça roule pour les CM1 !

Dans le cadre des activités de roule et de glisse, les élèves de CM1 ont eu la chance de découvrir le roller.

Équipés de leur propre paire de roller ou avec celles achetées par la mairie pour ces séances, les CM1 de l'école Pierre Baudel ont pratiqué plusieurs sessions de roller au city-parc,

encadrés par M. Cattelain, éducateur sportif de la commune.

Sur 4 roues en ligne, pas facile de garder l'équilibre !



Paillettes et confettis pour le carnaval !

Pour tous les âges, le carnaval est l'occasion de se déguiser et de faire la fête ! Les enfants de l'école Pierre Baudel et du multi-accueil l'Orée du jour ont fait la fête à cette occasion.

Pour la deuxième année consécutive, près de 250 enfants ont défilé dans les rues de la commune à l'occasion du carnaval en mars.

Encadrés par leurs enseignantes, la police municipale, des élus et les parents d'élèves, ils ont pu déambuler dans la joie et la bonne humeur dans les rues aux abords de l'école.

Princesses, pirates et divers super-héros

se sont ensuite retrouvés à la salle Europa pour déguster les 700 crêpes confectionnées par les parents d'élèves.

Les enfants qui fréquentent le multi-accueil noyellois ont également défilé à l'occasion du carnaval. Ils ont pu rendre visite à leurs grands amis de l'Ehpad Les Héliantines et leur ont chanté des comptines.



Place à la gourmandise pour Pâques.

Après Noël, c'est un rendez-vous très attendu par les petits noyellois. Les plus gourmands ont été récompensés lors de la chasse aux oeufs !

La météo capricieuse à cette période a obligé la municipalité à décaler le rendez-vous au dimanche 31 mars, pour le plus grand bonheur des petits gourmands : ils ont bénéficié de bonnes conditions pour trouver les chocolats au parc de l'Europe pour les plus grands et au city-parc pour les petits.

Que ce soit pour les enfants en âge d'être scolarisés ou pour les petits de la crèche, les mascottes de la poule et du lapin de Pâques ont été très généreuses.

Les petits gourmands scolarisés ou non à Noyelles ont reçu des chocolats distribués en classe ou à la mairie et ont pu participer à la chasse aux oeufs au city-parc.

Cette année, les plus chanceux ont pu trouver de faux oeufs pour gagner un chocolat supplémentaire !





La fête des grands-mères au club.

La tradition a été respectée, à l'occasion de l'assemblée générale du club le 29 février dernier, les grands-mères ont été fêtées.

Le club des aînés avait donné rendez-vous à ses membres pour l'assemblée générale qui dresse le bilan de l'année écoulée et renouvelle le bureau.

Valentine Dhenin, qui reste présidente du club, a pu exposer les grands rendez-vous

prévus cette année devant M. le Maire et les élus présents.

Les mamies présentes ont reçu un bouquet printanier à l'occasion de leur fête. Un geste apprécié par toutes qui fait des envieux.



Une tiny-house à Noyelles.

Les noyellois étaient intrigués par cette drôle de petite maison, garée fin avril sur le parking de la salle Europa.

C'est à l'initiative d'un noyellois, M. Garbe, responsable des apprentis d'Auteuil, que nous avons eu la chance de découvrir la tiny-house. Elle a été entièrement réalisée par l'équipe

pédagogique et les apprentis qui suivent les formations du bâtiment au Centre de Formation Professionnelle Sainte Barbe de Loos-en-Gohelle.



Photos CFP Ste Barbe



Les nouveaux noyellois salués.

En mars dernier les bébés de l'année et les nouveaux résidents à Noyelles ont été salués et invités par le conseil municipal.

Le 17 mars 2024 la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants s'est déroulée en mairie. Une quinzaine de familles se sont installées en 2023 dans notre commune.

L'occasion pour M. le Maire et les membres du conseil municipal de présenter les services noyellois, faire visiter la mairie et rappeler

la richesse des acteurs associatifs de notre commune.

Les personnes présentes ont pu repartir avec quelques cadeaux et un kit de bienvenue regroupant tous les documents nécessaires à la découverte de notre commune et de son territoire.



Cette année, c'est l'espace vert situé dans la résidence Épinette qui a été retenu pour symboliser la naissance des 17 petits noyellois nés en 2023. Des arbres et arbustes fruitiers y ont été plantés.

En plus du geste durable pour l'écologie et l'environnement, les enfants ont reçu un cadeau offert par la municipalité.



Les crayons ressortis pour la dictée.

Le 16 mars dernier, les bénévoles de la bibliothèque ont rassemblé 25 participantes et 10 participants âgés de 9 à 86 ans pour la dictée noyelloise.

M. Jean-Pierre Dutériez, enseignant retraité de l'école Pierre Baudel, nous a rédigé un texte d'actualité sollicitant notre réflexion et nos souvenirs en matière de vocabulaire et de règles de grammaire.

Cependant, dans l'évaluation des copies, les bénévoles de la bibliothèque ont commis une erreur au sujet d'une majuscule, soulevant une légère brise de contestation justifiée.

Les points litigieux étaient :

- la **majuscule** : Selon le dictionnaire "Robert", elle est réservée à l'initiale d'un nom propre, ou d'un mot placé en tête de phrase. Le nom propre s'applique à une personne, un lieu, une chose unique ou à une collection d'éléments qu'il désigne et qu'il particularise. Les périodes historiques sont assimilées à des noms propres :
==> l'**A**ntiquité, l'**H**istoire.

Et l'adjectif qualificatif ne prend une majuscule que s'il est relié au nom par un tiret (ex : les Etats - Unis, la Comédie - Française) :

==> les **J**eux **o**lympiques, la **G**rece **a**ntique

- un "**tiret**" relie 2 noms formant un nom composé ou une expression (ex : le maître - chien, la main - d'oeuvre...) :

==> le maître - mot

et aussi un verbe et le pronom personnel qui le suit (ex: ai - je bien vu, as - tu reçu) :

==> rappelons - nous

- l'**accent** ^ : (comme traîner, entraîner) :

==> surentraî**n**és, et (sûr = certain) ==> bien s**û**r

mais, reconnaissons que l'erreur est humaine, que l'usage de la langue française évolue et devient "très flottant", et que l'essentiel est de participer !

Bravo à tous et rendez-vous l'année prochaine !

Monique Toulouse



Tous les participants à cette activité éducative et ludique ont été reçus, en toute convivialité, par les bénévoles et les élus à la bibliothèque.

Tous ont reçu un cadeau offert par la municipalité.



Visite à Amiens avec la bibliothèque.

Le 27 avril 2024, 51 habitants de Noyelles et des environs dont Alexandre et Laura (PMR résidents de La Menuiserie), ont participé au voyage à Amiens proposé par les bénévoles de la bibliothèque.

Dans la « maison à la tour », l'hôtel particulier en briques rouges habité par Jules Verne de 1882 à 1900, un musée nous a présenté le cadre de vie original et des œuvres de ce grand auteur de « science-fiction ».

Des archives personnelles, tableaux, cartes postales, photos, cartes maritimes anciennes, manuscrits, maquettes et 700 objets exposés dans des pièces de vie et de travail, reconstituent l'univers créatif de l'écrivain né à Nantes en 1828, mort en 1905 à Amiens.

Passionné de théâtre, auteur de chansons et connu surtout pour ses nombreux romans, Jules Verne s'est impliqué dans la vie locale (conseiller municipal pendant 16 ans).

Écrit en 1872, le « tour du monde en 80 jours » reste le roman le plus traduit au monde, devant « 20 000 lieues sous les mers », « l'île mystérieuse », « de la terre à la lune », « les enfants du capitaine Grant » etc.

Un passage en ville nous a conduits à la cathédrale Notre Dame, la plus vaste de France, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Construite entre 1220 et 1288 dans sa forme initiale, surnommée « la Bible de pierre », son labyrinthe central (parcouru par Yves Griboval) conserve les noms gravés dans le cuivre, de ses trois architectes et de son évêque fondateur. Elle rassemble les talents des générations anonymes de tailleurs de pierre, charpentiers, feronniers, sculpteurs, ébénistes, verriers, graveurs, dans une multitude de statues, de scènes, de reliquaires et d'objets religieux dans onze chapelles de style gothique flamboyant réalisées au 15^{ème} et 16^{ème} siècles. L'extérieur rénové mérite autant le détour, et fait l'objet d'un admirable son et lumière de juillet à décembre.

Les estomacs se manifestant, nous avons partagé un sympathique et savoureux repas en levant nos verres à l'occasion de l'anniversaire d'Alexandre.

L'après-midi, malgré l'annulation inattendue de la promenade en barque dans les hortillonnages (horaire erroné donné par l'autocariste), une balade le long des canaux près de l'embarcadere pour les uns, ou vers l'hôtel de ville pour les autres, nous a ramenés vers le bus du retour, dans une amère bonne humeur et l'espoir de renouveler l'expérience dans de meilleures conditions...

Monique Toulouse



Premier festival du jeu.

Devant le succès rencontré par les soirées du jeu depuis janvier 2023, la municipalité et le comité des fêtes ont souhaité consacrer une journée entière à cette thématique.

C'est au complexe sportif qu'étaient conviés les joueurs le 13 avril dernier pour le premier festival du jeu.

Des jeux de café, bornes d'arcade, jeux en bois, flippers, babyfoot, tables de tennis de table et

même des structures gonflables attendaient les joueurs de tous les styles et de tous les âges.

Le soir, place à la soirée réservée aux traditionnels jeux de société.



LA SOIRÉE DU JEU REVIENT BIENTÔT !

C'est dans sa forme classique qu'elle est la plus appréciée.

Retrouvez à l'automne, dans la salle Moreau, la soirée jeux de société !

Succès pour la marche printanière.

Le temps mitigé et le froid n'ont pas arrêté la cinquantaine de courageux présents aux côtés des élus pour une marche printanière.

La sortie a été vivifiante ! 8 km de randonnée à travers la commune, les chemins cavaliers et les sentiers piétons des alentours.

Ce grand bol d'oxygène a été partagé dans une ambiance très conviviale avec, au retour, une collation bien méritée.



Loto organisé par la MJC le 4 février



Soirée années 80's de l'ASN le 9 mars



Carnaval au RAM du SIVOM de l'Artois le 14 février



Salon créatif par Détente et Créativité le 17 mars



Les associations noyelloises se mobilisent !

Le repas inter-associations s'est déroulé le 2 mars au profit de l'association "Tous pour Julie".

C'est dans une ambiance conviviale qu'une quinzaine d'associations noyelloises et la municipalité se sont mobilisées pour organiser un repas ouvert à tous à la salle Europa.

Le 15 mars dernier, ce sont ainsi 1 650€ de bénéfices qui ont été remis à Julie au cours d'une réception organisée en mairie avec l'ensemble des participants.



Vous ne connaissez pas Julie ?

Elle habite Avelin, elle a 17 ans et a été diagnostiquée atteinte d'amyotrophie spinale de type 2, maladie connue de par le Téléthon, qui entraîne une dégénérescence des motoneurones, et par conséquent un lourd handicap moteur.

Julie ne peut se déplacer qu'en fauteuil roulant électrique.

L'association "Tous pour Julie" a été créée en 2008 et a pour but de financer tous les restes à charges inhérents à son bien-être comme une chaise de douche à roulettes, un WC plus long, une douche à l'Italienne, un siège de bain électrique, une table de massage et bien d'autres choses.

Merci pour votre mobilisation !



Concert de Printemps pour l'harmonie.

L'harmonie municipale avait invité l'harmonie de Beuvry le 19 avril dernier pour son concert de Printemps

Orchestrées et menées à la baguette par les chefs d'orchestre, les deux harmonies ont proposé un magnifique spectacle dans la salle Europa.

Le public, venu en nombre, a su apprécier ce moment festif et musical.



Mais que fait la Police ?!

Du 24 mars au 24 mai, ce sont environ 200 appels reçus par la police municipale. 3 réquisitions judiciaires ont été traitées pour le service d'enquête. Environ 80 infractions liées à la circulation routière ont été constatées. La vidéo-protection, installée récemment sur la commune, a permis, avec le renfort de la Police Nationale, l'élucidation de plusieurs affaires : vols, cambriolages, délits routiers. Notez qu'à partir de septembre, la vidéo-verbalisation s'appliquera pour les défauts de stationnement aux abords de l'école Pierre Baudel.



De la crèche à l'école maternelle...

La crèche l'Orée du jour et l'équipe enseignante de l'école Pierre Baudel s'associent pour que la transition entre les deux structures se passe en douceur.

Ils font tout-petits au milieu des "grands" de 3 ans. Les enfants qui entreront en septembre à l'école Pierre Baudel ont pu découvrir les lieux, le personnel et leurs futurs copains et copines grâce aux temps passerelles instaurés entre la crèche et le multi-accueil.

Leur intégration le jour de la rentrée sera ainsi plus aisée.

En fin d'année scolaire, ils pourront également découvrir, le temps d'un repas, le restaurant scolaire.



Le tour des 100 communes

Le 2 mars dernier la commune était traversée par la course cycliste organisée par la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane.

Dominique Dubois, adjoint aux sports, était en charge de la coordination avec les équipes de la communauté d'agglomération et les 13 signaleurs bénévoles mobilisés pour assurer la sécurité des coureurs et des riverains. Merci à tous pour votre mobilisation.



Et pourquoi pas l'hypnose ?

Anne-Marie Krajka fête le premier anniversaire de l'ouverture de son cabinet en ce mois de juin.

Installée dans l'ancien bâtiment de La poste, près de l'Ecole Pierre BAUDEL, Anne-Marie propose depuis un an maintenant des séances d'hypnose et de réflexologie.

Infirmière depuis plus de 20 ans, dont 15 ans à l'EHPAD de la commune, Anne-Marie a souhaité se lancer dans ces pratiques en côtoyant beaucoup de patients fragiles ou en souffrance.

« On ne se substitue pas à la médecine », précise-t-elle,

« je souhaitais apporter du bien-être aux gens avec des techniques de médecine douce ».

Anne-Marie a suivi une formation d'un an et a perfectionné ses connaissances dans le domaine de l'enfance et de l'adolescence.

« C'est lors de ces formations que je me suis aperçue de tout ce qu'on pouvait faire avec l'hypnose ! » nous lance-t-elle. Généralement je sens très vite le changement chez les personnes qui reviennent ; rien qu'en voyant un visage souriant et plus serein lors du 2^{ème} rendez-vous, je sens réellement les bienfaits de cette pratique ! »

Lors de la 1^{ère} séance, Anne-Marie prend son temps : un échange prolongé permet de comprendre les besoins et les objectifs de la personne, puis une séance est réalisée pour connaître la réceptivité à l'hypnose. Ensuite, une seconde rencontre personnalisée est proposée aux personnes.

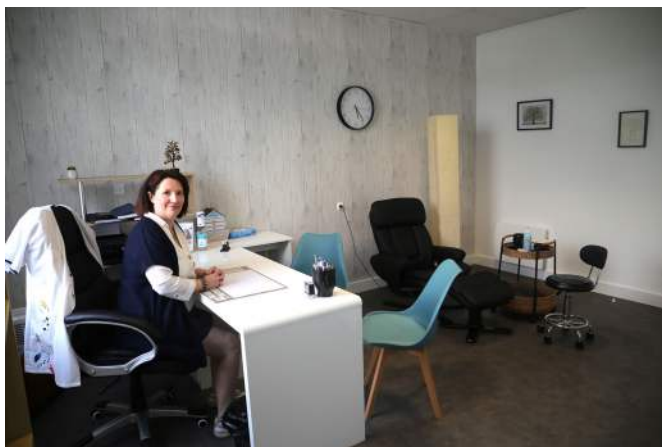
Dans le cadre d'un programme de réussite éducative, des enfants de Mazingarbe viennent régulièrement au cabinet noyellois pour lutter notamment contre des problèmes de langage ou encore de harcèlement scolaire.

Chez les adultes, Anne-Marie accompagne des personnes pour lutter contre certaines addictions, comme le tabac ou encore la consommation excessive de sucre, ainsi que la gestion du stress, de problème de poids (avec également la prise en charge de l'anorexie et la boulimie), les séparations difficiles (deuil, séparation), les troubles du sommeil.

D'autres projets futurs trottent dans la tête de notre praticienne

en hypnose : elle prévoit, entre autres de se spécialiser dans l'aromathérapie et les huiles essentielles.

Anne-Marie vous reçoit sur rendez-vous au 07.86.24.75.19.



Etienne IOZZELLI

Un noyellois devient conseiller immobilier.

Eric Pontois, 33 ans, noyellois depuis plus de 6 ans, a récemment suivi une formation spécialisée, dans le but de se réorienter vers le domaine de la vente-achat de biens immobiliers. Cette formation l'a donc certifié « conseiller immobilier ».

Le nouveau conseiller immobilier est affilié à Ledil immobilier, agence basée dans le sud ouest de la France qui selon lui est un organisme fiable et qui

« est réputé pour son sérieux, son dynamisme et accompagnement poussé ».

Notons également que l'entreprise se démarque par sa taille humaine, contrairement à d'autres grosses structures peut-être plus impersonnelles.

« J'ai un manager qui me suit constamment, ça va beaucoup m'aider ! » nous lance t-il.

Aujourd'hui, un peu plus de 200 agents sont affiliés à Ledil immobilier à travers la France.

Eric est actuellement encore salarié pour un groupe de grande distribution, en tant que préparateur de commandes ; il aimerait dans l'avenir quitter cet emploi pour se lancer pleinement dans l'activité immobilière.

« J'en suis pour l'instant à mes premières estimations, j'ai réussi à avoir mes premiers contacts ! » précise t-il ;

« mon objectif est de me créer un petit cercle et me faire connaître dans mon secteur établi qui est celui comprenant les communes de : Vermelles, Annequin, Cambrin, Cuinchy et notre commune Noyelles les Vermelles ».

Précisons qu'il peut néanmoins élargir son secteur à d'autres communes.

Eric ne cherche pas spécialement à « être trop gourmand » pour ces débuts, il souhaite prendre le temps de s'imprégner de ce nouveau rôle mais l'aspect qui lui plaît le plus dans ce domaine est le côté relationnel,

« mon but est d'accompagner l'acheteur ou le vendeur en écoutant sincèrement les besoins de chacun ! »



Le conseiller immobilier vit rue Delautel avec femme et enfants ; son épouse le soutient dans ce choix et l'a d'ailleurs beaucoup aidé dans la création de ses visuels de communication.

Le couple se sent particulièrement bien sur notre commune,

« vivre avec des enfants en bas âge ici sur Noyelles c'est le top ! » nous précise Eric.

Souhaitons-lui de réussir dans cette nouvelle aventure qui commence !



Eric PONTOIS

CONSEILLER EN IMMOBILIER

☎ 07 49 79 78 09

✉ eric.pontois@ledil.immo

🌐 <https://ledil.immo/>



Etienne IOZZELLI

Participez à l'aménagement de VOTRE territoire avec le PLUiH.

Document d'urbanisme planifiant l'aménagement du territoire, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat constitue une opportunité unique d'imaginer ensemble l'avenir du Territoire.

À terme, le PLUiH déterminera les grandes orientations de demain en matière d'aménagement du territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune - Bruay Artois Lys Romane : les futurs sites de projets, les règles de construction, les secteurs naturels à préserver... Il fixera également une politique commune en matière d'habitat. Et vous avez la possibilité de vous exprimer sur ces sujets.

Ce document traduira le projet politique d'aménagement et de développement durables du Territoire des 100 communes pour les 15 prochaines années. Il pourra prendre en compte les particularités de chacune des communes, en se fixant un cap commun pour l'avenir du Territoire. Pour cela la participation des habitants du territoire est nécessaire.

C'est donc pour vous une chance unique de s'exprimer sur l'aménagement de notre territoire.

En tant que document régissant où et comment construire, le PLUiH est le document qui dessine notre territoire. Chacun est donc invité à prendre le stylo pour fixer un cap et esquisser les grandes ambitions et règles pour y parvenir au cours des 15 prochaines années.

Un registre de concertation du public est à votre disposition en mairie et vous pouvez participer à la cartographie participative et au registre numérique en ligne sur le site www.pluih.bethunebruay.fr



LE PLUiH C'EST QUOI ?

Un Plan : il spatialise l'avenir de la Communauté d'Agglomération pour les 15 prochaines années, à l'échelle des 100 communes, des quartiers, de la parcelle.

Local : il prend en compte les spécificités du territoire tout en respectant les règles nationales.

D'Urbanisme : il définit les zones constructibles, les zones à protéger, les règles d'occupation des sols pour chaque parcelle (surfaces bâties et non bâties, hauteurs, façades, destinations résidentielle ou commerciale...)

Intercommunal : il permet de construire un véritable projet collectif et d'assurer la cohérence des règlements des 100 communes.

Valant programme de l'habitat : Le Plan Local de l'Habitat et le PLUi étant menés de concert, le PLUiH fixera une politique d'habitat sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération pour répondre aux besoins en logement de la population. Il indiquera les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir et répartit les objectifs de production de logements de façon différenciée dans toutes les communes en fonction d'un projet politique global.



Commémorer pour se souvenir.

Au Printemps, plusieurs commémorations rassemblent les élus et les noyellois au Monument aux Morts.

La municipalité, les associations locales et les noyellois, emmenés par les anciens combattants, l'harmonie municipale et les pompiers se recueillent à plusieurs moments.

Le dernier dimanche d'avril, a lieu la célébration de la Mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la seconde guerre mondiale.

Le 1^{er} mai, sont célébrés les morts au champ d'honneur du travail à l'occasion de la Fête du travail pendant laquelle les médailles d'honneur sont remises.

Le 8 mai marque pour l'Europe occidentale la fin d'une guerre débutée en 1939. C'est aussi à cette date que nous saluons la mémoire d'Alfred Bernus, Léon Dufossé et Louis Leclerc fusillés le 15 août 1944 sur la route de Mazingarbe en tentant de désarmer deux soldats de l'armée allemande.



NOYELLES 1944-2024
FÊTE SA LIBÉRATION

80^{ème} anniversaire de la Libération

Noyelles se souvient...

Après la libération de Paris, fin août 1944, les alliés se remettent en mouvement et s'attaquent à la libération de notre région.

Au soir du 5 septembre 1944, la libération du Nord - Pas de Calais est quasi totale !

La municipalité souhaite célébrer d'une façon marquante et conviviale la Libération de Noyelles.

Les bénévoles de la bibliothèque et des noyellois s'y associent et préparent une semaine de festivités du 7 au 15 septembre.

Commémoration, exposition, témoignages, voyage, baptêmes en Jeep, bal d'époque et d'autres surprises vous attendent.

Pour enrichir l'exposition qui sera présentée en mairie, nous vous invitons à fouiller vos greniers, à ouvrir les vieilles malles, les cartons poussiéreux qui contiennent peut-être la mémoire de vos parents, grands-parents, arrière-grands-parents et l'histoire de notre commune.

Nous serions heureux de collecter, avec le plus grand soin, les divers objets, carnets de troupes et journaux personnels que vous pourriez posséder ou retrouver.

Vous pourrez les déposer en mairie avant le 14 juillet 2024. Ils seront identifiés, numérotés, photographiés et restitués de suite si vous le souhaitez ou suite à l'exposition.

Merci d'avance à tous pour votre participation à ce devoir de mémoire.

Les enfants à l'écoute de Louis.

Le 11 avril, l'association Captain Louis est allée à la rencontre de la classe de CM1 de M^{me} Guillemant afin de sensibiliser les enfants au polyhandicap.

L'association était accompagnée de M^{me} Mannessier Priscillia, Éducatrice Spécialisée à l'IME "Le beau marais" de Beuvry (section polyhandicap)

Durant cet après midi, les enfants ont découvert le polyhandicap à travers vidéos, échanges, explications et jeux.

Difficultés motrices, sensorielles, alimentaires, de communication auxquelles sont confrontées les personnes polyhandicapées ont été abordées.

Une sensibilisation réussie avec des enfants intéressés, curieux et investis.

Suite à cette sensibilisation, Louis est allé à la rencontre des enfants. Ils l'ont accueilli dans la bienveillance et le respect de l'état de santé de Louis.

Mots, dessins et comptine de bienvenue en Makaton (vocabulaire fonctionnel utilisé avec la parole, les signes et/ou les pictogrammes). Comptine apprise pendant la sensibilisation.

Bravo à tous les enfants !



Connaissez-vous Louis ?

C'est un super héros !

Né prématurément, à 7 mois de grossesse, Louis est atteint de graves lésions cérébrales. Concrètement, Louis est polyhandicapé.

Ses parents, famille, amis, anonymes se mobilisent pour faire connaître Louis, ses difficultés et sensibiliser au polyhandicap. Pour soutenir l'association Captain Louis, suivez l'actualité de la page Facebook Captain Louis.

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2026, VOS SERVICES ADSL OU TÉLÉPHONIE FIXE HISTORIQUE S'ARRÊTENT DANS VOTRE COMMUNE

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS : PARTICULIERS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS

Pour éviter la coupure de vos services, prenez dès maintenant contact avec votre opérateur ou celui de votre choix pour qu'il vous accompagne.



POUR PLUS
D'INFORMATIONS
SCANNEZ
CE QR CODE

www.fitelecoms.org



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DES TÉLÉCOMS

Mesdames, Messieurs,

À l'approche de l'été, je vous souhaite de profiter un maximum en famille, entre amis, de tous ces bons moments de partage.

Le Département propose à tous les habitants les mercredis de l'été (déplacements gratuits à la plage), y compris pour les personnes à mobilité réduite du 5 juin au 21 août : départs possibles de Vermelles, Beuvry ou Douvrin pour différents stations balnéaires. Voir brochures en mairie ou sur internet.

La politique jeunesse propose des aides de diverses natures pour nos jeunes.

Pour les associations sportives, un appel à projets permet de financer 500 euros de petit matériel. Le Département est aussi heureux d'avoir offert 14 places pour un match du RC Lens à l'AS Noyelles-les-Vermelles.

Pour toutes les compétences du Département (routes, recherche de logements, accompagnement des personnes âgées, sans emploi, des personnes handicapées...), n'hésitez pas à prendre rendez vous à la MDS de NOEUX LES MINES. Les services travaillent avec l'équipe municipale et moi-même au quotidien et je suis ravie de soutenir votre

belle commune, dynamique et où j'ai toujours plaisir à venir, appréciant la convivialité que vous incarnez avec en première ligne Monsieur le Maire et son équipe.

J'assurerai une permanence le 2 juillet dès 15 heures en mairie.

Prenez soin de vous et au plaisir.

Votre conseillère départementale
Séverine Gosselin

Page Facebook Séverine Gosselin
Gosselin.Severine@pasdecals.fr

Remise d'un Saxophone baryton offert par le Conseil Départemental à l'harmonie lors de la cérémonie des vœux



EXPRESSIONS POLITIQUES :

Expression politique de la liste « Noyelles 2020, avec vous et pour vous ».

Après le vote du budget (voté à l'unanimité), les projets annoncés lors des vœux vont pouvoir se concrétiser dans leur grande majorité même si quelques ajustements ont été nécessaires.

La part communale de la taxe foncière n'a pas augmenté. Néanmoins, les bases foncières ont été augmentées de 3,9% par l'État.

La saison estivale arrive à grands pas. Une fois de plus, de belles animations vous seront proposées sur notre commune. Bonnes vacances à toutes et à tous.

Expression politique de la liste « Notre priorité c'est vous ».

Vos élus ont travaillé à l'élaboration et au vote du budget municipal, en participant aux différentes commissions municipales. Nous continuons à travailler dans la pluralité du Conseil Municipal, de façon constructive en apportant nos différences lorsque cela est nécessaire. Nous restons toujours à votre écoute, et vous souhaitons par avance un excellent été et une bonne rentrée.



MAIRIE

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 38 38
Fax. : 03 21 61 38 39
www.noyelleslesvermelles.fr
mairie@noyelleslesvermelles.fr
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h

Direction générale

M^{me} HANNOT Anne-Sophie
Tél : 03 21 61 38 38

Police municipale

M. DENEUX Kid
03 21 61 38 43

Numéro incivilité et solidarité

06 02 57 50 63
En dehors des heures d'ouverture de la mairie.

Services Techniques

M. BOS Jean-François
Tél. : 03 21 61 38 40

Multi-accueil "L'Orée du Jour"

M^{me} DELVA Sandrine - Rue des Champs
Tél. : 03 21 26 64 30

Garderie périscolaire et accueils de loisirs "Au rendez-vous des mômes"

M. BOULAS Gilles
Rue F. Thorel de 17h à 19h
Tél. : 03 21 25 77 38

Bibliothèque

Maison des Associations (étage)
• Mercredi et vendredi de 15h à 17h
• Samedi de 10h à 12h

CCAS

En mairie, RDV au 03 21 61 38 38

Agence Postale Communale

En mairie, lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h

Permanence des élus sur RDV à prendre au 03 21 61 38 38

Bruno TRACHÉ, Maire
sur rendez-vous

Philippe BOULERT

1^{er} adjoint en charge des finances, des
ressources humaines et de l'urbanisme
le vendredi de 17h à 19h sur rendez-vous

Marie-France BOCQUET

2^{ème} adjointe en charge de l'enseignement,
de la jeunesse et de la petite enfance
le mercredi de 14h à 15h et le samedi
matin sur rendez-vous

Dominique DUBOIS

3^{ème} adjoint en charge du sport et des
relations avec les associations
reçoit sur rendez-vous

Émilie LEFEBVRE

4^{ème} adjointe en charge des festivités, des
cérémonies et de la culture
les mardis et mercredis de 18h à 19h
sur rendez-vous

Jean-Pierre COMPAGNON

5^{ème} adjoint en charge des travaux,
du cadre de vie et de l'environnement
le jeudi sur rendez-vous

Mikaël DUBOIS

Conseiller délégué en charge de la
sécurité et de la tranquillité publique
le lundi de 18h à 19h sur RDV

Frédéric DUVAL

Conseiller délégué en charge de la
communication et du numérique
reçoit sur rendez-vous après 18h

État Civil de janvier 2024 à mai 2024

Naissances

VANDEBUSSCHE Matthéo le 17 Février
LAURENT Hanna le 29 février
LEGROUX Adèle le 06 avril

Mariages

LARIDAN Sylvain et DOUAY Elodie
le 11 mai 2024
NOYELLES Laurent et AGRÉ Gladys
le 18 mai 2024

Décès

TOURNEUR Claudine épouse KAZMIERCZAK
le 17 novembre 2023
FRANCOIS Gérard 15 Janvier 2024
LEFEBVRE Mariette épouse MARECHAL
le 21 Février 2024
BEAURAIN Jacques le 11 Mars 2024

SPECQ Geneviève épouse MARTEL
le 14 Mars 2024

CROUZET Marie épouse TROUVILLIERS
le 5 avril 2024

JANOWCZYK Jean-Pierre le 23 avril 2024

Jardin Laurent

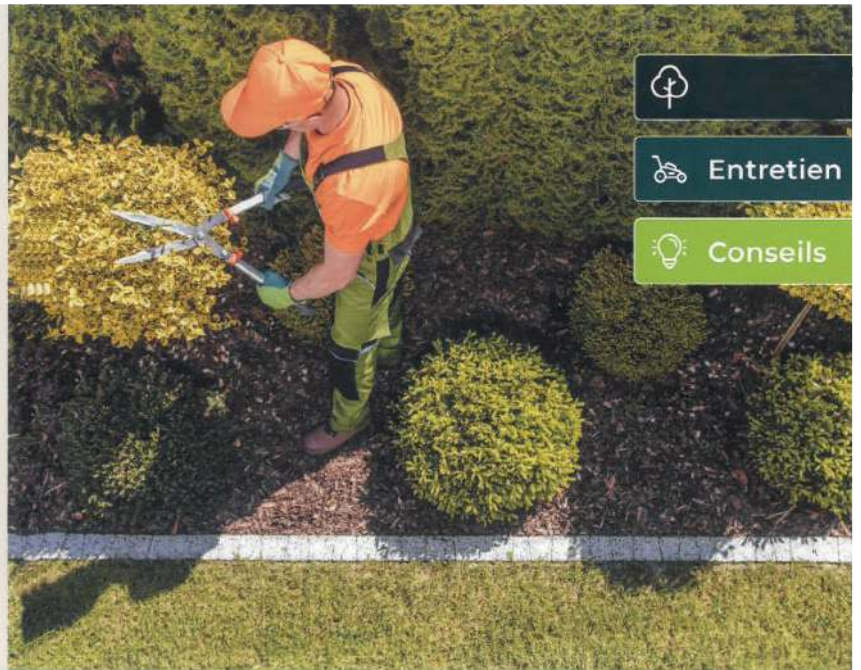
DEVIS GRATUIT

06 27 04 30 86

Du Lundi au Samedi
de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 19h00



Accepte les
Chèques CESU



Entretien



Conseils

-  Tonte de pelouse
-  Taille de haie
-  Débroussaillage
-  Désherbage
-  Plantations
-  Entretien du potager
et des massifs

